

P.P. CH-3003 Berne, SG-DFJP

Monsieur Hansheiri Inderkum  
Président de la Commission des institutions  
politiques du Conseil des Etats  
Monsieur Gerhard Pfister  
Président de la Commission des institutions  
politiques du Conseil national

Berne, le

## **Projet d'ordonnance sur l'usage de la contrainte; consultation**

Messieurs les Présidents,

A l'issue des délibérations relatives à la loi sur l'usage de la contrainte, vos commissions ont émis le vœu d'être consultées au sujet de la législation d'exécution, faisant ainsi usage de la possibilité prévue par l'art. 151 al. 1 de la loi sur le Parlement.

Le département fédéral de justice et police est sur le point d'ouvrir une procédure d'audition au sujet de ce projet d'ordonnance. Seront consultés les gouvernements cantonaux, les polices cantonales ainsi qu'un certain nombre d'organisations intéressées dont la liste figure en annexe.

Nous prévoyons la mise en vigueur de la loi et de son ordonnance au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Nous laissons le soin de prendre connaissance du projet d'ordonnance annexé et de nous communiquer vos éventuelles remarques d'ici au

**15 août 2008**

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir vos remarques directement à l'Office fédéral de la justice, Bundesrain 20, 3003 Berne. Madame Colette Rossat-Favre ([colette.rossat-favre@bj.admin.ch](mailto:colette.rossat-favre@bj.admin.ch), 031 322 41 66) se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez obtenir d'autres exemplaires du dossier envoyé en procédure d'audition auprès du Secrétariat de l'Unité Projets et méthode législatifs (tél. 031 322 47 44)

ou les télécharger depuis Internet à l'adresse suivante : [www.admin.ch](http://www.admin.ch) – Dossiers politiques  
– Procédures de consultation et d'audition – Procédures en cours.

Pour l'heure, nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de notre considération distinguée.

Eveline Widmer-Schlumpf  
Conseillère fédérale

Annexes :

- Projet d'ordonnance sur l'usage de la contrainte (version f, d et i du 23.4.2008) et commentaire (version f, d et i).
- Liste des organisations invitées à prendre position lors de l'audition